



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question au Gouvernement n° 1401

Texte de la question

INDÉPENDANCE DE RADIO FRANCE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Montebourg, pour le groupe socialiste. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Mes chers collègues, laissez s'exprimer l'orateur.

M. Arnaud Montebourg. Monsieur le Premier ministre, des événements d'une brutalité particulière se déroulent en ce moment même au sein du service public de Radio France, depuis l'arrivée de son nouveau président. La situation est la suivante : votre ami personnel, M. Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, a fait nommer au poste de président de Radio France votre ami politique, M. Jean-Paul Cluzel - qui n'est autre, d'ailleurs, que le parrain de l'un des enfants de M. Juppé. *(Vives protestations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ce président, dont vous conviendrez que le profil politique est taillé sur mesure, vient - et c'est là le plus grave - de déclencher une série de démissions forcées et de licenciements très brutaux et toutes sortes de mesures qui s'apparentent à du nettoyage politique et ont, d'ailleurs, été interprétées comme telles par les salariés du service public. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Pierre Bouteiller et Jean-Luc Hees, grands dirigeants et créateurs, qui ont réussi brillamment dans leurs fonctions, ont été congédiés sans aucune raison, si ce n'est leur indépendance d'esprit. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Le bouleversement est général, et la solidarité dans le service public est totale.

Depuis, nous avons appris que le remplaçant de M. Bouteiller serait précisément le directeur de l'Opéra de Bordeaux, ville dont M. Alain Juppé est le maire. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Après la reprise en main de la justice, voici la reprise en main des radios indépendantes du service public ! *(Vives protestations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Un peu de silence, je vous prie !

M. Arnaud Montebourg. Ce retour aux méthodes grossières et liberticides de l'ORTF pompidolien serait-il le seul moyen que vous auriez inventé pour retrouver je ne sais quelle grâce du corps électoral ? *(Protestations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Montebourg, veuillez poser votre question.

M. Arnaud Montebourg. Expliquez-nous, monsieur le Premier ministre, comment vous allez garantir l'indépendance du service public en demandant à M. Cluzel de revenir sur des décisions gravement injustes ! *(Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Mes chers collègues, veuillez vous calmer !

La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication. Monsieur Montebourg, vous voulez ériger l'invective en l'un des beaux-arts. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Mais vous devriez, par respect de la vérité, savoir de temps en temps sacrifier un peu de votre orgueil. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du*

groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Le ton volontairement polémique et provocateur que vous utilisez travestit la réalité qui est pourtant simple. Je vais donc vous rappeler trois points : les valeurs que nous défendons, la règle de nomination des dirigeants de l'audiovisuel public et le rôle que le ministre de la culture et de la communication entend assumer. Pour l'ensemble du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin et dans tous les domaines de nos compétences, il y a deux valeurs fondamentales : la liberté et le respect du pluralisme. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Et nous n'acceptons aucune suspicion à ce sujet.

M. Bernard Roman. Personne ne vous croit !

M. le ministre de la culture et de la communication. Ensuite, vous devez à la vérité de rappeler à nos concitoyens que la nomination des dirigeants de l'audiovisuel ne relève pas de la compétence du Président de la République, du Premier ministre ou du Gouvernement. Depuis la loi de 1986, c'est le Conseil supérieur de l'audiovisuel qui assume cette responsabilité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Bernard Roman. Ce sont vos amis !

M. le ministre de la culture et de la communication. Le CSA vient de choisir un nouveau président pour Radio France. Vous auriez dû là encore, par souci de la vérité, rappeler que celui-ci était, depuis 1995, le président Radio France Internationale, qu'il a exercé cette responsabilité sans aucune contestation et qu'il a été élu dès le premier tour par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Il lui appartient maintenant d'exercer ses responsabilités dans le choix des directeurs de cette immense maison.

Enfin, je ne suis pas le ministre de l'information ! Je suis le ministre de la culture et de la communication !

M. Christian Bataille. Vous n'êtes pas crédible !

M. le ministre de la culture et de la communication. J'entends, avec les crédits que la représentation nationale votera, doter Radio France de tous les moyens nécessaires, avec le seul souci des journalistes et des auditeurs. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Montebourg](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1401

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2004